

ANIMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Fiche TP-01

Territoire du Gard

MISSIONS DU SERVICE

- + Promouvoir l'offre de services et l'expertise de la CMA auprès des EPCI et des partenaires,
- + Proposer aux EPCI des prestations de développement économique sur le territoire,
- + Encadrer l'activité au travers de conventions (obligatoires) tarifées ou non tarifées,
- + Intervenir pour avis/consultation dans les projets d'urbanisme (PLU – SCoT),
- + Mener des actions de promotions de l'artisanat ensemble,
- + Organiser l'action « élus référents »,
- + Développer les partenariats publics et privés avec les acteurs du territoire.

LA PRESTATION

- Permanence dans vos locaux,
- Organisation d'informations collectives,
- Animation de formations,
- Information mensuelle du mouvement des artisans,
- Favoriser l'accueil des nouveaux artisans avec une présentation des réseaux locaux et de l'offre de services de la CMA.

BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- EPCI
- Autres partenaires

LES OBJECTIFS

- L'animation économique du territoire permet :
 - D'augmenter la visibilité de votre action économique,
 - De développer l'attractivité des entreprises et des populations,
 - D'accueillir, de conseiller et de former les porteurs de projets et les artisans, dans le cadre de leur création, reprise, transmission et développement d'entreprise.

TARIFS

Nous consulter



Service « TERRITOIRES & PARTENARIATS »

CMA Occitanie - Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard
904 Avenue Maréchal Juin
30908 Nîmes

06 47 27 25 98
sandrine.cayrel@cma-gard.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



www.cma-gard.fr



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat

OCCITANIE

GARD